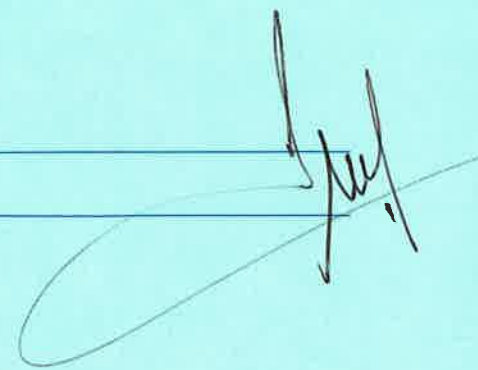


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE D E OISE

COMMUNE D E BUCAMPS



REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure
d'autorisation « eau » — ICPE

relatif à : La demande d'exploitation du
Parc Éolien du Bel-Héroult
déposé par la société PARC ÉOLIEN
OISE 1

Communes de BUCAMPS, LE QUESNEL-
AUBRY et MONTREUIL-SUR-BRÈCHE

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

Projet de la société PARC ÉOLIEN OISE 1 dénommé
"Parc éolien du Bel-Hénault" regroupant six
aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le
territoires des communes de BUCAMPS, LE QUESNEL-
AUBRY et MONTREUIL-SUR-BRÊCHE

En exécution de l'arrêté du 9 décembre 2021

de Monsieur le préfet de Madame la préfète de l'Oise

je, soussigné(e), M

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant _____ feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

_____ , du 8 janvier 2022 au 10 février 2022.

les Mercredi 26 janvier 2022 de 14h00 à 17h00 et de _____ à _____

Vendredi 4 février 2022 de 16h00 à 19h00 et de _____ à _____

_____ de _____ à _____ et de _____ à _____

_____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les observations du public.

A _____

le _____

signature

[Signature]
Al Lesage
COMMISSAIRE EN CHARGE

Première journée :

le _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

1 - Observations de M⁽¹⁾ _____

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées

N°1



le 21 janvier 2022.

Il est nécessaire que nous réduisions nos émissions de CO2 et que nous sortions des énergies fossiles, ce projet, bien concerté, permettra d'y contribuer.

Pascal Tallon

N°2

le 21 janvier 2022

Notre avenir passe par les énergies renouvelables. Nous avons bien été informés ces dernières années du projet éolien du Bel Hérault, j'y suis favorable.

Martyr Cyril

N°3

Le 21 janvier 2022.

Nous avons besoin d'électrifier nos usages de Plus en Plus, notamment pour les transports, ce projet éolien, soutenu par les élus, et bien concerté, a toute sa part et a tout mon soutien.

Jorgne B.

Le 24 janvier 2022

N°4

Notre avenir passe les énergies renouvelables. Nous avons été bien informés. Ce projet est notre avenir. Les énergies nouvelles sont toutefois très bien situées. Il est bien construit. Je soutiens ce projet.

J. Jancelein



N°5

Dans une période où il est impératif de réduire nos émissions de CO2 et où les seules alternatives sont le nucléaire pour la production de masse d'électricité, l'énergie éolienne représente une autre voie permettant de produire cette énergie de manière propre, sans puiser sur nos ressources en matières non renouvelables.

le 22/01/2022

Ch. P. de BUCAILLE

~~Signature~~

N°6

les éoliennes sont l'avenir de nos enfants les bénéfices seront pour tout le monde je suis favorable pour ce projet

malesyt Heléné

Fougeray m. Thérèse

~~Signature~~

N°7

favorable à ce projet qui est l'avenir du futur.

manente marceau ~~Signature~~

N°8

Je suis favorable à ce projet éolien. C'est l'avenir des énergies renouvelable. Ce projet est bien mener sur le fond comme sur la forme et a tout mon soutien.

H2M / Jérôme Menu

~~Signature~~

N°9

L'écologie, c'est donc l'éolien, je soutiens pleinement ce projet qui est l'avenir, de la réduction de CO2, j'y suis favorable!

Wallet Micheline

~~Signature~~



3^{ème} permanence du COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

le Mercredi 26 Janvier 2022

de 14^{h00} à 17^{h00}

R.A.S.

A. Bouteau

Ph. LESQUETE

Jul

N° 10

l'éolien est peut-être le seul moyen de réduire nos émissions de CO₂ et de produire de l'énergie propre
le 28.01.22 ~~2022~~

N° 11

Projet très intéressant et dans la droite ligne du mix énergétique français pour le développement durable.
Donner la maintenance et le mini est un bon moyen d'adhésion collective. Favorable au projet.

28/01/22 Y. Diop. ~~Y. Diop.~~ Y. Diop.

N° 12

Les choix sont été faits !
Mais, c'est qd on a un bon projet d'habitants !

Alors allons y ! 29.01.2022

J. Diop

V^o 13

Per 1/02/2022.

Je suis pour le projet éolien.
C'est un projet qui est propre
à l'environnement qui profitera
à nos générations futures qui donne
de l'emploi à un grand nombre
de personnes dans notre région et
à nos petites communes qui n'ont
pas beaucoup de ressources



- Note du Commissaire ENQUÊTEUR.

Le Vendredi 04 Février 2022

Les 9 observations figurant dans les pages
2 et 3 du présent Registre, ont été recueillies par
Moulan Le Ysac au domicile des 9 requérants, en
dehors des heures d'ouverture de laairie

Cette disposition n'est pas conforme aux
Termes de l'Arrêté Préfectoral du 9 décembre 2021
le responsable du projet à la Direction Départe-
mentale des Territoires a demandé au Commissaire
enquêteur, de ne pas tenir compte de ces 9
observations dans les conclusions de son Rapport
d'enquête publique

Ph. Lavoie



N°14
TALLON Guillaume

le 4 février 2022

Je suis pour le projet de Bel Herault mais je vais reprendre l'exploitation de mon père et les postes de livraison à l'extérieur des plateformes des éoliennes vont être une gêne à l'exploitation des terres. L'emprise des plateformes des éoliennes étant déjà importante il serait judicieux d'intégrer les postes de livraison à celle-ci afin de faire des rectangles parfaits et ainsi faciliter l'exploitation des terres autour.

N°15
TALLON Dominique

le 4 février 2022

Je conteste les emplacements des postes de livraison à l'extérieur des plateformes qui vont favoriser une gêne pour les travaux agricoles. La surface d'emprise importante des plateformes, après la construction de l'éolienne, pourrait servir à l'intérieur l'implantation des postes de livraison.

P.S: inversion de propriétaire sur E5 et E6

E5 M^r Ducrocq

E6 M^{rs} TALLON

N° 16



LE HEURT Sylvain .

Je soutiens le projet de Bel-Herault, dans son ensemble, malgré la multiplication des éoliennes. Notre avenir passe par les énergies renouvelables.

N° 17

ROUSSELOT JEAN MICHEL

JE SUIS FAVORABLE AU PROJET
POUR LA COMMUNE DE BUCAMPS

Le Jours 10 Février 2022 à 19^{h00} heures



Le délai d'enquête étant expiré,
je, soussigné(e), M Philippe LESLEYE COMMISSAIRE ENQUETEUR

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,
du Mercredi 8 Janvier 2022 au Jours 10 Février 2022
de _____ heures à _____ heures
et de _____ heures à _____ heures

Les observations ont été consignées au registre par 17 personnes (pages n^{os} 2 à 7).

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

- 1. - Lettre en date du _____ de M. _____
- 2. - Lettre en date du _____ de M. _____
- 3. - Lettre en date du _____ de M. _____
- 4. - Lettre en date du _____ de M. _____
- 5. - Lettre en date du _____ de M. _____

NOTA = les observations N° 1 à N° 9 en page 2 et 3 ne
seront pas comptabilisées dans les conclusions de
l'enquête publique (voir page 5 NOTA du
COMMISSAIRE ENQUETEUR

signature  Ph. LESLEYE